

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2017

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès et WEIXLER Colette (a reçu procuration de OBERT Jean-Paul)
MM CHASTE Bruno, HABERKORN Christophe (a reçu procuration de SUTTER Thomas), JAEGLER Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne,

Membre absent excusé et non représenté : Mr GROLLEMUND René

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : MM. OBERT Jean-Paul (a donné procuration à WEIXLER Colette) et SUTTER Thomas (a donné procuration à HABERKORN Christophe)

Secrétaire de séance : Mme DECK Nathalie

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclarations préalables)
5. Demande de subvention
6. Pouvoir de police spéciale du Maire
7. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir « Travaux d'accessibilité de la mairie et de l'école ». Le conseil municipal approuve et autorise Mr le Maire à rajouter ce point.

Mr le Maire remercie toutes personnes ayant effectué une permanence lors des bureaux de vote.

Mme GRUNENBERGER Laetitia remercie la commune pour la mise à disposition du jardin du presbytère et de l'aide technique pour l'organisation de la fête de fin d'année des écoles du RPI Elsenheim-Grussenheim.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame DECK Nathalie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Mr SIMLER Etienne sollicite des informations quant au pourcentage et au calcul de la taxe d'aménagement ainsi que de la parcelle ayant fait l'objet du certificat d'urbanisme.

Mme GRUNENBERGER Laetitia indique qu'au niveau du paragraphe « Location du Foyer », il était question d'installer un limiteur de décibels et non un appareil enregistreur de niveau sonore. Mr le Maire précise qu'il a rencontré, avec Mme SIMLER Agnès, un responsable de la société Michelsonne de Sélestat par rapport à cet équipement. Ce dernier a indiqué qu'avant la mise en place d'un quelconque équipement, il faut faire une étude acoustique.

Après éclaircissement de ces points, le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Lors de la dernière réunion, il a été évoqué une erreur de report du trait de la limite constructible au moment de la transformation du POS en PLU. Mr le Maire indique que cette erreur peut faire l'objet d'une modification simplifiée du PLU pour erreur matérielle. Cette procédure de modification sera effectuée par la société TOPOS gracieusement.

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- 18 mai : signature de l'acte de vente du dernier terrain du lotissement du moulin
- 24 mai : la classe de CE2 est venue en mairie rencontrer le maire et la 1^{ère} adjointe pour avoir une présentation de la fonction de maire et du rôle du conseil municipal
- 24 mai : réunion du syndicat Pôle Ried Brun
- 27 mai : passation de commandement au corps des sapeurs-pompiers d'Artzenheim
- 31 mai : tirage au sort du jury d'assises
- 1^{er} juin : réunion avec les jeunes ayant postulé pour un emploi saisonnier (cinq demandes ont été réceptionnées : une candidate s'est désistée et les quatre autres candidats ont été retenus. Ils travailleront chacun trois semaines. Il s'agit de Strauel Antoine, Dietsch Perrine, Boulanger Jessie et L'Hostête Hugo).
- 2 juin : René Grollemund a assisté à l'assemblée générale du Groupe des Jeunes de Grussenheim
- 2 juin : réunion du comité de pilotage du marché de Noël
- 8 juin : conseil des écoles du RPI Elsenheim-Grussenheim au Foyer à Grussenheim
- 15 juin : rendez-vous avec Mr Carabin en présence de Mr Grollemund René par rapport aux travaux d'entretien de la voirie et notamment pour les nids de poule à combler
- 16 juin : fête de fin d'année scolaire du RPI Elsenheim-Grussenheim dans le jardin du presbytère
- 16 juin : réunion du conseil de fabrique de l'Eglise
- 19 juin : conseil de communauté de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

4. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Aucune observation n'est émise aux permis de construire déposés par :

- HEBINGER Adrien pour la construction d'une maison d'habitation
- MEAL Gaël pour la construction d'une maison d'habitation

DECLARATION PREALABLE

Un avis favorable est émis à la déclaration préalable déposée par Mr RICHERT Philippe pour la mise en place d'une porte de garage.

5. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Groupe des Jeunes de Grussenheim fêtera son 45^{ème} anniversaire le dimanche 23 juillet 2017. Il sollicite une subvention.

Le Football Club de Grussenheim fêtera son 70^{ème} anniversaire les 8 et 9 juillet prochains. Il demande la prise en charge du vin d'honneur.

Après discussion, le conseil municipal décide, par 11 voix pour et 2 abstentions, une subvention de 400 € au Groupe des Jeunes de Grussenheim et de 400 € au Football Club de Grussenheim.

6. POUVOIR DE POLICE SPECIALE DU MAIRE

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) exerce la compétence « création, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage » depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'exercice de cette compétence implique le transfert automatique des pouvoirs de police du Maire attachés à cette compétence au Président de la Communauté de Communes.

Selon l'article L5211-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un ou plusieurs maires peuvent s'opposer, dans un délai de 6 mois suivants la date à laquelle la compétence en question a été transférée à la Communauté de Communes, au transfert de police au président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Mr le Maire indique qu'il ne souhaite pas prendre un arrêté d'opposition au transfert du pouvoir de police spéciale du Maire au Président de l'EPCI. Le conseil municipal approuve cette décision.

7. TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

Mme Simler Agnès quitte la salle pour ce point.

Dans le cadre du projet de travaux d'accessibilité de la mairie et de l'école pour l'année 2018, il y a lieu de créer des dossiers de demande de subvention. Pour se faire, il faut faire une étude chiffrée des travaux à effectuer.

Mr le Maire a contacté la Société Bâti Eco qui a effectué des études et des travaux d'accessibilité dans différentes mairies de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter une étude chiffrée à la société Bâti Eco.

Mr le Maire propose de réunir la commission communale de la voirie et des bâtiments publics ainsi que tous les conseillers souhaitant s'y associer pour définir les besoins. La réunion est fixée au mardi 27 juin 2017 à 20 heures.

8. DIVERS

Mme Simler Agnès revient dans la salle.

- Actes administratifs : Par délibérations du 8 septembre 2015 et 8 mars 2016, le conseil municipal avait mandaté Mr Simler Etienne pour la signature d'actes administratifs. Mr Simler Etienne ayant démissionné de sa fonction de 1^{er} adjoint au maire, il y a lieu de prendre une nouvelle délibération. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme Weixler Colette, 1^{ère} adjointe au maire, à l'effet de signer les actes administratifs et les documents s'y rapportant mentionnés dans les délibérations des 8 septembre 2015 et 8 mars 2016.
- Délégations des adjoints : Mr le Maire informe que par arrêté n° 15/2017 du 22 mai 2017, il a donné délégation de fonctions aux adjoints. L'arrêté sera transmis par courriel à tous les conseillers municipaux.
- Ouverture du Foyer : Pour le maintien de la licence, le foyer sera ouvert du 23 au 25 juin 2017. Des animations pour les enfants étant prévues, Mme Grunenberger Laetitia propose de distribuer le tract aux enfants des écoles de Grussenheim et Elsenheim.
- Mise en place d'un chapiteau sur le plateau sportif : Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire du Football Club de Grussenheim (FCG), un chapiteau sera mis en place sur le plateau sportif. Cette mise en place nécessite le perçage du macadam pour fixer le chapiteau. Le conseil municipal autorise le FCG à effectuer les trous mais souhaite qu'ils soient colmatés à l'issue des festivités.
- Spectacle : 323 élèves de 14 classes de la CCRM, du CP à la 6^{ème}, des ados de la section MAO de la MJC et le célèbre groupe de rock français le Weepers Circus ont écrit et mis en musique des chansons. Après une année de travail et des semaines de répétitions, ils ont présenté « un album pour ma comcom » sur scène lors de deux concerts exceptionnels, joués en live aux fêtes de la musique de Wittisheim et de Marckolsheim.
- Mauvaises herbes : Mme Simler Agnès soulève le problème des mauvaises herbes qui poussent dans les caniveaux le long de certaines propriétés. Après discussion, le conseil municipal charge Mr le Maire d'adresser un courrier nominatif aux habitants concernés. Il est également proposé de prendre en arrêté réglementant ces faits.
- Stationnement sur les trottoirs : Mr Schönstein Laurent rappelle le problème de stationnement gênant de véhicules sur les trottoirs. Il propose d'adresser un courrier aux personnes concernées. Mr le Maire indique que dans le cadre des travaux de voirie, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim effectuera des marquages routiers. Dans ce cadre, il est proposé de matérialiser une ligne sur le trottoir pour laisser un passage pour les piétons.
- Signalétique : Les panneaux de signalisation ont été commandés. Le bon à tirer devrait être transmis par la société prochainement.

- Lampadaire: Mr Simler Etienne signale qu'un lampadaire au niveau du 11 grand'rue ne fonctionne plus. La panne a été signalée à la Communauté de Communes pour réparation.
- Chute de tuiles: Mme Grunenberger Laetitia demande si un courrier a été envoyé au propriétaire riverain du gassala par rapport au problème de chutes de tuiles. Un courrier a été adressé mais aucun retour pour le moment.
- Adjudication des arbres fruitiers: Mme Grunenberger Laetitia demande si la date pour l'adjudication des arbres fruitiers a déjà été fixée. A priori, il n'y aura pas d'adjudication de fruits cette année.
- Cimetière militaire: Mr Haberkorn Christophe rappelle les mauvaises herbes présentes au cimetière militaire. Mr le Maire indique que le nécessaire a été fait.
- Zone IAUa « Egert »: Mr Haberkorn Christophe demande si de nouvelles informations sont parvenues en mairie par rapport au projet de la zone au lieu-dit Egert. A ce jour, aucune information n'a été transmise.
- Parking du Foyer: Mr Haberkorn Christophe indique qu'il était prévu de bloquer l'arrière du parking du foyer par un potelet. Ce dernier a été commandé.
- Travaux électriques: Mr Laurent Schönstein sollicite des informations quant à la durée des travaux électriques actuellement en cours route de Colmar. Mr le Maire indique que les tranchées sont sécurisées et que le planning des travaux est géré par ENEDIS.
- Poteau électrique: Mr le Maire indique que le poteau électrique implanté près du club house sera déplacé le 24 juillet 2017.
- Rue de la Blind: Mr Jaegler Patrice signale que des flaques d'eau stagnent dans la rue de la Blind en cas de pluie et que des gravillons (macadam qui s'effrite) sont souvent présents dans le fil d'eau. Ce point sera revu lors des prochaines pluies.
- Problèmes de bruits: Mr Schönstein Laurent demande s'il n'est pas possible de prendre un arrêté pour limiter les bruits de tondeuses et autres machines durant certaines heures. Mme Grunenberger Laetitia souligne qu'il faudrait également règlementer l'horaire d'accès aux conteneurs de bouteilles.
- Maisons fleuries: Mme Weixler Colette indique que le jury intercommunal des maisons fleuries sillonnera les rues du village le vendredi 28 juillet 2017 à 14 heures 30.
- Ramassage des ordures ménagères: Les bacs gris sont ramassés les mercredis et les bacs jaunes les jeudis en semaine paire. En fonction des exigences de service ou tout autre aléa, les horaires habituels de collecte peuvent varier. Aussi, il est conseillé aux habitants de sortir les bacs la veille au soir de la collecte.
- Prochaine réunion: La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 11 juillet 2017 à 20 heures.
- Tournage: La société SRAB Films prépare actuellement le long métrage intitulé « Roulez jeunesse ». Ce projet a reçu le soutien de la région Grand-Est, de France 2 et Canal +. Le réalisateur a émis le souhait de tourner quelques séquences de son film dans la commune le mercredi 5 juillet 2017 de 6 heures 30 à 21 heures. A ce titre, le chemin du Muehlweg sera interdit à la circulation durant toute la durée du tournage.

La séance est levée à 23 heures 10.

Le Maire, Martin KLIPFEL